

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32062**

Intitulé

Conseiller(e) en formation (DU)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Le Havre Normandie	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333p Organisation et administration de services et de centres de formation, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

FONCTION 1. INGENIERIE DE FORMATION

Le conseiller en formation réalise les activités suivantes :

1. Assurer une veille sur les réglementations, démarches, méthodes et outils de formation
2. Analyser une demande de formation
3. Élaborer une proposition de conseil
4. Élaborer une réponse formation sur mesure
5. Concevoir un processus d'évaluation des résultats et des effets

FONCTION 2. MERCATIQUE - ACTION COMMERCIALE - RELATIONS EXTERIEURES

Le conseiller en formation réalise les activités suivantes :

1. Assurer la veille sur le marché de la formation
2. Contribuer à l'élaboration de la politique commerciale de l'organisme de formation
3. Planifier et conduire des actions commerciales
4. Conduire et conclure une négociation commerciale
5. Développer des partenariats

FONCTION 3. CONSEIL A L'INTERNE

Le conseiller en formation réalise les activités suivantes :

1. Contribuer à l'élaboration, l'évaluation et l'ajustement du plan de développement de l'organisme de formation ou du service formation d'une entreprise
2. Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de GRH
3. Contribuer à l'élaboration et au suivi du budget de formation de l'organisme de formation ou de l'entreprise
4. Contribuer au développement des dispositifs de formation
5. Contribuer à la détermination des objectifs et des engagements de la politique qualité

FONCTION 4. CONDUITE D'ACTIONS ET DE DISPOSITIFS

Le conseiller en formation réalise les activités suivantes :

1. Animer les équipes administratives et pédagogiques
2. S'assurer de l'organisation matérielle et des moyens d'actions
3. Piloter l'accueil et le recrutement des stagiaires
4. Contribuer au suivi administratif et financier des actions
5. S'assurer de l'évaluation, du suivi et de l'amélioration de la qualité du service rendu
 - Assurer une veille sur les réglementations, démarches, méthodes et outils de formation
 - Analyser une demande de formation, élaborer une proposition de conseil et proposer une réponse formation sur mesure
 - Concevoir un processus d'évaluation des résultats et des effets
 - Assurer une veille sur le marché de la formation
 - Planifier et conduire des actions de formation
 - Conduire et conclure une négociation commerciale
 - Développer des partenariats
 - Contribuer à l'élaboration, l'évaluatoin et l'ajustement du plan de développement de l'organisme de formation ou du service formation de l'entreprise
 - Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de GRH
 - Contribuer à l'élaboration, au suivi du budget de formation de l'organisme de formation ou de l'entreprise
 - Participer au développement des dispositifs de formation
 - Contribuer à la détermination des objectifs et des engagements de la politique qualité
 - Animer les équipes administratives et pédagogiques
 - S'assurer de l'organisation matérielle et des moyens d'action
 - Piloter l'accueil et le recrutement des stagiaires
 - Contribuer au suivi administratif et financier des actions

- Suivre l'évaluation et l'amélioration de la qualité du service rendu

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la professionnel.le peut être amené.e à exercer son activité au sein de structures telles que :

des entreprises

des organismes de formation publics ou privés

des institutions (Missions locales, PAIO, Cap Emploi, Pôle Emploi, MDPH, etc)

des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)

des collectivités territoriales et hospitalières

des associations

des cabinets de conseil et de recrutement

· Conseiller.ère en formation

· Assistant.e formation

· Chargé.e de mission formation

· Responsable formation

· Consultant.e formation

· Coordinateur.trice de dispositifs de formation

· Conseiller.ère emploi-formation

· Conseiller.ère en développement des compétences

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2101 : Conseil en formation

K2102 : Coordination pédagogique

K2111 : Formation professionnelle

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 4 blocs de compétences :

Bloc 1 : Ingénierie de formation

Bloc 2 : Mercatique, action commerciale et relations extérieures

Bloc 3 : Conseil à l'interne

Bloc 4 : Conduite d'actions et de dispositifs

Les évaluations se présentent sous la forme de mises en situations professionnelles, de présentations de travaux de montage et de contrôles continus. L'évaluation finale se déroule devant un jury de professionnels auprès duquel les stagiaires soutiennent leur mémoire de fin de stage.

Les compétences visées sont articulées autour des cinq composantes suivantes :

- organisationnelle

- montage d'une action de formation (depuis l'analyse du besoin jusqu'à la validation de la certification, en passant par la mise en oeuvre et l'évaluation)

- gestion administrative et financière

- commercialisation et communication

- management

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- Responsable pédagogique du diplôme (président.e du jury) - Membres de l'équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	- Responsable pédagogique du diplôme (président.e du jury) - Membres de l'équipe pédagogique

Par expérience dispositif VAE prévu en 2019	X	<ul style="list-style-type: none"> - Président.e du jury (professionnel.le du secteur) - Quatre professionnels dans le domaine de spécialité (50% salariés de la fonction ; 50% dirigeants) - Le.la responsable pédagogique de la certification - Un.e enseignant.e chercheur.euse de l'université
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II , avec effet au 25 avril 2014, jusqu'au 4 janvier 2024.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Le taux de réussite en 2014 -2015 - 2016 est de 100%

Le taux d'insertion à 6 mois sur les trois dernières années est en moyenne de 70%

Autres sources d'information :

<https://www.univ-lehavre.fr>

formation.continue@univ-lehavre.fr

02.32.74.44.50

Site partenaire : <http://www.garf.asso.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Le Havre Normandie : Normandie - Seine-Maritime (76) [Le Havre]

Université Le Havre Normandie

Service Formation Continue

25 rue Philippe Lebon

76063 LE HAVRE CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Le Havre Normandie

Service Formation Continue

25 rue Philippe Lebon

76063 LE HAVRE CEDEX

Historique de la certification :